

D'où proviennent les munitions ?



En attendant les démineurs

Dans la Somme, les munitions proviennent dans 90% des cas de la première guerre mondiale. Certaines munitions n'ont pas fonctionné, d'autres ont été abandonnées, perdues ou cachées. L'Est du département de la Somme est particulièrement concerné.



Quand trouve-t-on ces munitions ?

A l'occasion de chantiers de travaux publics, lors de travaux agricoles ou dans des jardins privés.



Que faire en cas de découverte de munitions de guerre ?

Comportement à tenir

En cas de découverte d'engin suspect, le maire de la commune concernée doit être immédiatement informé. Il dispose d'un imprimé type qu'il pourra faxer au déminage pour demande d'intervention.

A défaut, il est nécessaire de contacter la préfecture.



Gestes de prudence

La manipulation d'une munition constitue la cause principale des accidents.

En attendant l'intervention du déminage, il est recommandé :

- de ne pas toucher la munition ;
- de marquer ou de baliser l'endroit afin de faciliter sa localisation par les services de déminage ;
- de prévenir la gendarmerie ou le commissariat de police le plus proche en cas de munition trouvée dans un site fréquenté.

Où vous adresser :

- à la mairie de la commune concernée
- à la préfecture de la Somme au 03 22 97 80 80
- à la police nationale ou la gendarmerie nationale au 17

Nombre d'interventions manuelles

Le centre interdépartemental de déminage d'Amiens, compétent dans la Somme et l'Oise, a réalisé 1100 interventions en 2010. 45 tonnes de munitions ont ainsi été récupérées et détruites.



Type de munitions régulièrement trouvées

Les obus ainsi que les grenades quadrillées sont les munitions les plus couramment traitées.

